

Samedi 3 juillet 2010 – Mariage islamo-chrétien : le coran lu à l'église !

Publié le 3 juillet 2010
5 minutes

Marie, catholique et Mustapha, musulman, se marient sous le regard « innocent » de **l'abbé Lelièvre** et celui triomphant et rayonnant de **Madame Hadja Khadija Souaré**, la représentante de la communauté musulmane du Cotentin...

Voici ce que l'on pouvait lire dans **La Manche Libre** du 5 juillet 2010 :

*« L'événement est suffisamment rare dans le Cotentin pour attirer l'attention. Beaucoup de personnes ont assisté, samedi 3 juillet, à Barneville-Carteret **au mariage civil puis religieux de Marie et Mustapha. Marie Leruez est catholique et Mustapha Hafsaoui est musulman.** Le couple s'est donc présenté une première fois en mairie, devant le maire de la commune pour s'unir civilement, puis à l'église.*

Richesse de la Bible et du Coran

*Pour l'occasion, les accueillait sur le parvis de Saint-Germain d'Auxerre, l'église de Barneville-Carteret, un prêtre et une représentante de la communauté religieuse musulmane du Cotentin : **l'abbé Louis Lelièvre et Madame Hadja Khadija Souaré**, drappée d'un élégant voile-tunique de couleur bleue. De ce bleu doux et lumineux qui colorait justement les tuniques de la Vierge Marie. A l'intérieur de l'église ont pris place les deux familles des mariés, de nombreux amis et aussi de très nombreux habitants de la commune venus assister à ce mariage événement. Une cérémonie religieuse très recueillie au cours de laquelle les prières à l'attention de Marie et de Mustapha se sont mêlées. « C'est une richesse de pouvoir se ressourcer dans l'échange de nos propres richesses spirituelles avec la Bible et le Coran, » a précisé l'abbé Lelièvre, très ému d'officier ainsi aux côtés d'une représentante d'une des autres religions révélées. **De son côté, Hadja Khadija Souaré a lu des textes du Coran.** Un temps de prières en commun pour les deux communautés très recueillies. Marie Leruez, née à Cherbourg dont les parents retraités demeurent à Barneville-Carteret est infirmière dans une clinique de la région parisienne. Mustapha Hafsaoui, né à Paris dont les parents sont algériens est consultant dans une compagnie d'assurance. Le couple est domicilié à Maisons-Alfort, en région parisienne, commune dont ils ont reçu les félicitations du député-maire, Michel Herbillon. »*

Il ne s'agit pas ici d'une lecture du coran après la messe, hors de l'église comme pour le « **pèlerinage islamo-chrétien du Vieux-Marché** », non ici, l'abbé Louis Lelièvre a « fait encore plus fort » : il a invité une représentante de la communauté religieuse musulmane du Cotentin à **lire plusieurs passages du coran pendant la cérémonie de mariage !**

Pire encore, il a déclaré à Mme Hadja Khadija Souaré, la représentante musulmane, qui n'a pas dû en croire ses oreilles : « *C'est une richesse de pouvoir se ressourcer dans l'échange de nos propres richesses spirituelles avec la Bible et le Coran* ».

Comme de bien entendu, Hadja Khadija Souaré n'a pas répondu à l'abbé qu'il avait raison et que la Bible catholique avait quoi que ce soit de commun avec le coran... On a vu des fatwas être émises pour beaucoup moins que cela...

Quant à Monseigneur **Stanislas Lalanne [1]**, Evêque en titre de Coutances et Avranches, nous attendons toujours sa condamnation **d'une telle hérésie** proférée dans une de ses églises. Mais peut-être que **Son Excellence est trop occupée à surveiller ces indisciplinés traditionalistes qui « ne sont pas en communion avec l'Eglise »...**

[1] Notice biographique extraite du site de Coutance et Avranches en date du 13 août 2010

Mgr LALANNE ordonné le 3 juin 2007 à Coutances

Biographie :

- Fils d'Albert Lalanne, officier du génie, et de Madame, née Odile Martin-Saur, Mgr Stanislas Lalanne est né le 3 août 1948 à Metz (Moselle).

Formation

Après des études à Versailles, Constantine (Algérie) et Baden-Baden (Allemagne), Mgr Stanislas Lalanne a été au grand séminaire de Versailles. Il a poursuivi des études à l'université de Tübingen (Allemagne), puis au séminaire des Carmes (Paris) et à l'université Paris IV.

Mgr Stanislas Lalanne est titulaire d'une maîtrise de théologie, de l'habilitation au doctorat et d'une licence d'allemand.

Il a été auditeur de l'Institut des Hautes Études de Défense nationale (IHEDN) en 1992-1993.

Mgr Stanislas Lalanne a été ordonné prêtre le 8 novembre 1975 pour le diocèse de Versailles.

Ministères exercés

*1975-1980 Aumônier du lycée Hoche, puis de l'ensemble des collèges et lycées de Versailles ;
1980-1985 Responsable du Service diocésain des aumôneries de l'enseignement public et aumônier des étudiants de Versailles ;*

1985-1993 Secrétaire de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux et directeur du Centre national de l'enseignement religieux (CNER) ;

1993-1994 Curé de la paroisse Sainte-Pauline du Vésinet ;

1994-1999 Curé de la paroisse d'Élancourt-Maurepas ;

1997-1999 Vicaire épiscopal, chargé de la Pastorale de la communication pour le diocèse de Versailles ;

1999-2001 Secrétaire général adjoint et porte-parole de la Conférence des évêques de France ;

2001-2007 Secrétaire général de la Conférence des évêques de France.

Mgr Stanislas Lalanne est consultant du Conseil pontifical pour les communications sociales depuis 2006.

Il est l'auteur et le co-auteur d'ouvrages. en particulier : Encyclopédie Théo (Éd. Droguet & Ardant. Fayard) ; Encyclopédie des catéchistes Thabor (Desclée) ; Faire le catéchisme (Droguet & Ardant) et Guide pour baptiser votre enfant (Coll. Théo poche. Éd. Droguet & Ardant) ; Et qui donc est Dieu ? (Bayard éditions) ; Mon cahier du Jubilé (Éd. Tardy) ; Les aventuriers de la foi (Éd. Fleurus).